



Retour sur le vote électronique : une participation en hausse, mais encore fallait-il pouvoir exercer son droit de vote !

Comme on pouvait l'imaginer, le vote électronique a permis une hausse du taux de participation des personnels (contrairement au vote étudiant) mais aussi du vote blanc. Mais ne nous réjouissons pas trop vite ! Les "couacs" se sont multipliés, de nombreux collègues peinant à récupérer leurs identifiants pour se connecter à la plateforme de vote.

Plus grave encore, des collègues nouvellement recruté-es, qui avaient dans un premier temps été inscrit-es par erreur sur la liste électorale alors que leur inscription relevait statutairement d'une inscription volontaire, ont été purement et simplement effacé-es de la liste électorale le jour du vote ! **Une erreur de l'administration a donc privé un certain nombre de collègues de leur droit de vote. Cette erreur est un motif d'annulation du scrutin. L'université se doit de communiquer publiquement le nombre de personnes concernées, et leur présenter ses excuses.**

SUD éducation SU se propose de recenser les anomalies liées à la plateforme électronique de vote ou à la liste électorale. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos observations.

Quelques chiffres

Comparons d'abord ces élections par rapport aux précédentes (2021 vs 2017). Vous trouverez ci-dessous les chiffres comparés pour les collèges A (professeur-es et assimilé-es), B (maître-sses de conférences et assimilé-es) et T (BIATSS/ITA) :

nb inscrits :

collège A : **1762** vs 1809 (-2.6%)
collège B : **2886** vs 3237 (-10.8%)
collège T : **4613** vs 4836 (-4.6%)

participation :

collège A : **64.64%** vs 54.51%
collège B : **61.91%** vs 47.14%
collège T : **44.93%** vs 40.86%

votes blancs :

collège A : **5.44%** vs 2.03%
collège B : **7.27%** vs 3.74%
collège T : **9.41%** vs 4.40%

On reste perplexe devant la dégringolade du nombre des inscrit-es, en particulier dans le collège B. Est-elle due à autant de **départs non remplacés**, comme nous le constatons toutes et tous dans nos laboratoires [1] ?

Et concernant les étudiant-es, que retenir de ces élections ?

nb inscrits : 55984 vs 46220 (+21.1%)

participation : 6.45% vs 8.54%

Nous vous laissons vous faire votre propre idée sur la hausse de 21% de l'effectif étudiant en regard de la baisse des effectifs enseignants...

Le fait marquant du scrutin est malheureusement la **forte progression du vote d'extrême-droite : 9.04+3.90=12.94% pour l'UNI et la Cocarde**, contre 7.80% pour l'UNI en 2017. L'UNI entre donc au conseil d'administration avec un siège. Pour mémoire, La Cocarde est née en mai 2015 d'une scission de l'UNI Assas. Ce vote reflète une progression des idées et des organisations d'extrême-droite sur le campus, à l'image de celle qui se produit dans le pays, à laquelle Sud Education SU se porte particulièrement vigilante. Quant à l'UNI [2], elle ne cache pas sa proximité avec "Génération Z", un mouvement de soutien au polémiste Eric Zemmour.

[1] Le bilan de mandature du doyen de la FSI, par exemple, annonce une perte de 61.5 postes dans le périmètre de son décanat depuis la fusion au 1er janvier 2018.

[2] A lire : *Qu'est-ce que l'UNI ?* https://www.lemonde.fr/politique/article/2012/02/05/qu-est-ce-que-l-uni_5981830_823448.html